Arthur-Vaillancourt
ÉCOLE PRIMAIRE À VOCATION MUSICALE

Adopté

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance tenue à l'école Arthur-Vaillancourt le
Mardi 15 décembre 2020 à 18 h 45 par TEAMS
Ordre du jour

1.		Ouverture de l'assemblée	18 h 50 ouverture de la rencontre. Tous les membres étaient présents sauf : Absents de la rencontre : M. Martin Masse et Mme Manon St-Jacques.
2.		Parole au public	
3.		Lecture et adoption de l'ordre du jour	*Propose : Mme Xuana César* *Appuie : Mme Mélissa Lévesque* *Adopté tel que proposé.* ***Résolution : CE-A-V-12-2020-211***

4.		Lecture et adoption du procès-verbal du 24 novembre 2020	*Propose : Mme Stéphanie Simard* *Appuie : Mme Mélissa Lévesque* *Tel que proposé avec une modification* ***Résolution : CE-A-V-12-2020-212***
	4.1	**<u>Suivis</u>** Covid et enseignement à distance	Mme Gagnon mentionne que tout se passe bien. Nous avons tourné le concert aujourd'hui et nous tournerons demain aussi. On a eu juste un cas de Covid, une seule fermeture de classe. Demain sera notre dernière journée de classe. L'horaire allégé (étant donné que c'est juste avant Noël) a été envoyé aux parents vers la fin de la semaine dernière pour le 17,18,21 et 22 décembre. Les cours donnés seront principalement pour les matières de base : français, mathématique, éducation physique, atelier, violon et piano. Pour ce qui est du spectacle offert le 22 décembre de Québec Issime, il est offert à tous par l'école. L'après-midi du 22 décembre sera donc réservé au visionnement de ce spectacle. Une belle chose pour les élèves et les membres du personnel tout en encourageant également le milieu culturel. Le lien pour y accéder sera envoyé par courriel avant l'évènement. Le spectacle sera accessible entre 12 h et 18 h, le 22 décembre seulement. Le retour est prévu pour le 11 janvier. Nous avons prêté une soixantaine de Chromebook aux élèves. Les parents devaient venir au secrétariat pour signer un formulaire. Ils doivent nous remettre le Chromebook dès le retour à l'école.

		Sondage aux parents et aux élèves	Les élèves partiront avec tout le 16 décembre. Pour ce qui est de l'horaire du 7 et 8 janvier, ce sera le même horaire que le 17 et 18 décembre. S'il n'y a pas de retour en classe le 11 janvier, ce sera l'horaire régulier qui sera en vigueur à moins de directives différentes du gouvernement. Mme Gagnon mentionne que Mme Mignot a apporté l'idée que dans certaines écoles, il y a un sondage qui se fait annuellement auprès des enfants et des parents. Mme Gagnon confirme que notre dernier sondage s'est fait l'année dernière, en lien avec notre nouveau projet éducatif. Mme Mignot nous a envoyé un sondage qui a été fait par le comité de parents du CS. Mme Gagnon souligne que tout d'abord, ce sondage doit être envoyé au CS d'abord par le comité de parents, afin d'être validé. Ce sondage a été approuvé par le Centre de services mais n'a pas été envoyé par l'école car délai dépassé. Mme Gagnon en a fait la lecture pour savoir si on pouvait faire un sondage par nous-même dans le futur. Celle-ci consultera l'équipe-école au sujet des thèmes qui pourraient y être sondés. Mme Gagnon en fera le suivi à une prochaine rencontre du CÉ. Mme Mignot ajoute que la consultation des enfants est obligatoire (mais pas pour les parents). Mme Rebecca aimerait qu'il y ait des questions sur l'anxiété (surtout celle liée à la performance). Mme Mignot trouve qu'il serait intéressant de savoir comment on voit la poursuite en musique pour le secondaire?

		OS-01, retour sur la consultation et sur la fratrie pour le programme musical	C'est ce soir la rencontre sur la politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements. On saura demain quels seront les changements dans ce dossier. Mme Gagnon mentionne que par rapport à la fratrie, les avis sont très partagés. Mme Rebecca mentionne que ce sont surtout les parents qui y sont impliqués qui votent pour la fratrie. Les avis peuvent changer à chaque année.
		Continuité à la FMI	Mme Gagnon a eu une rencontre avec 2 adjointes de la Polyvalente Ste-Thérèse à la Formation musicale intensive (FMI) et avec l'organisation scolaire du CS. Des choses doivent être améliorées au niveau de la communication du résultat de la pige. Par exemple : Le 13^{e} élève pigé est en fait le 1er à être sur la liste d'attente et non le 13^{e}. Pour ce qui est du piano, il y a eu pour 2021-2022, 12 élèves provenant d'Arthur-Vaillancourt et 2 élèves de l'école Alpha (qui étaient en violon mais qui ont des aptitudes en piano). Nous pourrons suggérer davantage que nos élèves peuvent aussi aller en harmonie (le programme est de belle qualité). Il faut plus le promouvoir (les enseignants de 5^{e} année pourraient en parler à leurs élèves, car pour le moment, il y a toujours de la place pour tout le monde en harmonie et nos élèves du programme musical ont la priorité). Les élèves de l'école Alpha vont en harmonie par choix ou encore parce qu'il n'y a plus de place en violon. La polyvalente aimerait avoir plus de nos élèves en harmonie. Certains de leurs élèves viennent de l'école le Rucher et d'autres de l'école régulière.

			Mme Rebecca suggère que les élèves qui sont présentement en harmonie devraient venir jouer à notre école pour promouvoir le volet. Nous avons quelques anciens de nos élèves qui sont en harmonie présentement. Mme Mignot mentionne que nos élèves seraient plus motivés et moins anxieux si on leur informe comme quoi il y a aussi l'harmonie qui serait une option très intéressante. Suite à un questionnement d'un membre à la dernière rencontre, Mme Gagnon confirme que la grille-matières de l'élève de la FMI est accélérée comme au primaire. Chaque semaine, il y a 2 périodes en moins dans ces matières: français, mathématiques, sciences et anglais, pour faire de la place aux cours de musique. Mme Gagnon rencontrera la directrice de la polyvalente Ste-Thérèse en janvier et aimerait par la suite pouvoir inclure dans ces rencontres M. St-Jean, directeur au Collège Lionel-Groulx, afin d'améliorer la continuité du parcours musical, du primaire au collégial.
		Violons usagés	Nous n'avons pas eu le temps d'en discuter étant donné que nous étions occupés avec le concert de Noël. Nous en reparlerons en janvier.

5.		Concert virtuel de Noël	Nous avons décoré le gymnase et reçu le matériel de sonorisation et d'éclairage. Aujourd'hui nous avons filmé les pianistes et les violonistes. Tous les pianistes seront filmés cette année (il y a eu beaucoup de satisfaction par rapport à ça mais on ne peut pas faire cela lorsque c'est à l'église) . Demain nous filmerons la chorale et l'atelier. Le vidéaste fera le montage et le lien sera actif à partir du 21 décembre et on devra l'acheter pour le visionner. Certains parents des élèves de 2e année ne comprennent pas pourquoi ils doivent payer pour ça, mais tout leur a été expliqué par la présidente de la Fondation (moyen de financement annuel). Mme Cesar mentionne que lorsqu'on va au concert, cela coûte entre 20$ et 40$ par personne. Ça revient donc moins cher cette année. Les ventes vont bien et plusieurs personnes (même à l'extérieur du pays pourront voir notre concert). On félicite aussi l'initiative de La Fondation de partager le concert dans des CHSLD des environs.
6.		Dîner pizza du 14 décembre	Le traditionnel diner pizza a eu lieu malgré la situation. Les élèves ont mangé dans leur classe avec les enseignants et les surveillantes d'élèves, c'était festif! Mme Mignot et M. St-Jean ont entendu parler comme quoi les élèves ont vraiment apprécié ce dîner!
7.		Ambassadeur	M. Michel Brousseau, chef d'orchestre qui devait être notre ambassadeur, ne peut venir cette année à cause de la situation. Sa participation sera remise en septembre.

			Mme Mignot suggère qu'il pourrait faire la promotion du programme d'harmonie.
8.		Soutien pédagogique (janvier 2021)	Auparavant, la demande pour une personne pour le soutien pédagogique était faite pour 2 fois/semaine pour 2 à 3 mois. Mais à partir de l'an prochain, on aimerait qu'elle vienne 1 fois/semaine pour toute l'année. Pour cette année, l'orthopédagogue devra s'occuper prioritairement des plus jeunes (2e année). On repère les élèves qui ont des besoins prioritaires et ils seront vus à chaque semaine. Le service débutera le 14 janvier 2021. Mme Mignot mentionne que c'est une très bonne idée d'avoir une orthopédagogue. Ça va vraiment aider les élèves. Plusieurs parents s'inquiétaient s'il y aurait une différence cette année vu la situation.
		Activités et sorties éducatives	S'il y a des activités en 2020-2021, elles seront par webdiffusion.
10.		Informations de La Fondation Au Diapason	M. Masse n'a pas assisté à la dernière rencontre. Les membres de La Fondation travaillent très fort sur le concert. Certains parents n'ont pas encore payé le don de 130 $ pour La Fondation (une trentaine de parents).
11.		Informations du Comité de parents	Mme Mignot mentionne qu'à la dernière rencontre, les membres ont discuté de la fratrie en lien avec les projets particuliers. Pour ce qui est du sondage par rapport à la Covid, il y a des grosses inquiétudes. Les élèves manquent de motivation, surtout au

			secondaire. Par contre, Mme Mignot mentionne que cela ne s'applique pas à l'école Arthur-Vaillancourt. Plusieurs élèves de d'autres écoles feront des cours à distance d'environ 30-40 minutes, tandis que nos élèves en feront beaucoup plus. C'est très bien.
12.		Informations de la direction	Mme Gagnon nous informe que Mme Manon St-Jacques n'est pas à la réunion car son père est décédé subitement. Elle reviendra à partir de jeudi à l'enseignement à distance. Mme Gagnon mentionne aussi que c'est le dernier CE de Mme Jacinthe, qui remplace Mme Sarah Marier. En effet Mme Marier reviendra après 1 ½ année sabbatique. Elle reviendra à l'école le 25 janvier prochain. On remercie le bon travail de Mme Dumont.
	12.1	Information des enseignants	Ça s'est bien passé aujourd'hui pour le concert. Mme Stéphanie nous mentionne que ça s'est bien passé pour le violon : le caméraman qui a filmé et qui dit « on tourne »! c'était comme au cinéma. Ce fut une belle expérience. M. St-Jean trouve que les enseignants ont fait un travail remarquable. Les enfants ont réussi à vivre le projet presque normalement, malgré la Covid. Il lève son chapeau aux enseignants. Ce fut toute une adaptation cette année! Mme Gagnon mentionne que toute l'équipe s'entraide.

	12.2	Information du service des dîneurs	Mme Mélissa mentionne que le dîner pizza fut un succès! Il y avait de la fébrilité dans l'air! Les enfants ont hâte aux vacances. Mme Mélissa se trouve très choyée d'être à Arthur-Vaillancourt et elle remercie Mme Gagnon de son soutien. Mme Gagnon en profite aussi pour remercier toutes les surveillantes du dîner ainsi que les TES. Il y a eu 125 repas aujourd'hui de la Marmite à Saveurs et les surveillantes ont très bien géré ça.
13.		Sujets divers Admission 2021-2022	Mme Gagnon nous informe qu'il y aura un changement cette année pour les inscriptions des futurs élèves de 2e année. Nous ne pouvons pas inviter 150 personnes à l'école. Donc, la rencontre obligatoire sera virtuelle. Les parents intéressés auront une vidéo obligatoire à visionner pendant la période du 25 janvier au 3 février 2021. Ils devront par la suite remplir un formulaire en ligne pour signaler leurs intérêts. Mme Gagnon mentionne qu'il y a eu un Teams de 125-150 personnes au secondaire, et que cela n'a pas bien été. C'est pour ça qu'on a décidé de faire ça autrement.
		Photos scolaires	Pour ce qui est des photos scolaires : Le résultat n'est pas très bon. Par exemple : Il n'y a pas le nom des enseignantes qui figurent à côté de la photo de groupe. Certains élèves ne sont pas bien positionnés. Par contre, nous n'avons eu aucune plainte de la part des parents. Mais un de nos parents nous a envoyé un exemple de ce qui se fait dans une autre école (« Mon petit passeport »). C'est beaucoup mieux.

			Mme Gagnon mentionne qu'il est obligatoire d'avoir des photos scolaires étant donné qu'on en a besoin dans GPI. On ne fait pas d'argent avec ça. On ne veut pas retourner avec le même photographe. Nous aimerions que ça paraisse dans les photos que nous sommes une école de musique. Mme Gagnon croit que Mme César pourrait s'occuper des photos l'an prochain. Celle-ci a déjà fait des photos de garderie pendant 4 ans, ce serait un beau défi. On pourrait en discuter dans un prochain CÉ. M. St-Jean mentionne qu'on devra s'il y a lieu vérifier les procédures pour protéger Mme César à ce sujet (déclaration d'intérêts).
14.		Courrier	Aucun courrier
15.		Levée de l'assemblée	*Assemblée levée à : 20 h 20* *Propose : Mme Stéphanie* *Appuie : Mme Rébecca* ***Résolution : CE-A-V-12-2020-213***

Légende : C= Consultation I= Information D= Adopté P= Approuvé
Doc= Documents TNI= Projection